le chat perché

MULTI ACCUEIL
LE CHAT PERCHÉ

13, RUE DE LA GLAPINEY,
25500 MORTEAU

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ADAEJ 25
Grandir, s'émanciper, s'amuser

ville de Morteau

ALLOCATIONS FAMILIALES

msa
santé
famille
retraite
services

Sommaire

Page

Sommaire 2
Glossaire des abréviations 3
Introduction 4
1. Le projet social 5
1.1. Etat des lieux 6
1.1.1 Données générales
1.1.2. Démographie
1.2 Les structures d'accueil petite enfance 10
1.2.1 Le Chat Perché
1.2.2 Historique
1.2.3. Les autres structures dans le Val de Morteau
1.3 Partenariat 12
2. Le projet éducatif
2.1. Le cadre d'accueil 16
2.2. Accueillir l'enfant et ses parents 15
2.2.1. La première demande 16
2.2.2. L'adaptation 16
2.2.3. L'accueil au quotidien 17
2.2.4. L'accueil d'enfant porteur de handicap 18
2.3 Entre l'accueil individuel et l'accueil collectif 18
2.3.1 Temps de la quotidienneté
2.3.2 Organisation d'une journée
2.4 L'accompagnement 20
2.4.1. Auprès des enfants
2.4.2. Auprès des parents
2.5 Démarches en faveur du développement durable 22
2.5.1. Ecologie et Petits Enfance : un duo gagnant
2.5.2. Crèches responsables
2.5.3.Respect de l'environnement: des projets et initiatives variées et originales
2.5.4. Réduire nos impacts sur l'environnement
2.5.5. Réduire et recycler nos déchets
2.5.6. Sensibiliser les enfants au développement durable
2.6. L'espace extérieur 24
2.7. Un travail d'équipe 24
2.7.1. Fiches de poste
2.7.2. Organigramme
2.7.3. Les moyens de communication et de transmission
2.7.4. Les projets
2.7.5. La formation professionnelle
2.7.6. Les stagiaires
2.8 Les partenaires 27
2.8.1 Partenaires dans le cadre du projet éducatif
2.8.2 Partenaires financier
2.8.3 Partenaires internes

2.8.4 Partenaires médico-sociaux
2.8.5 Instances de contrôle
3. Le référent santé et accueil inclusif 29
4. Une nécessaire évaluation 30

Glossaire des abréviations utilisées

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
CAMPS : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CMS : Centre Médico-social
CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
IRTS : Institut Régional du Travail Social
PMI : Protection Maternelle et Infantile
SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.
PSO : Prestation de Service Ordinaire
PSU : Prestation de Service Unique

En septembre 2006, l'équipe du ***Chat Perché*** cherche à suivre une formation afin de l'aider à mieux travailler en équipe et d'être en adéquation dans son travail quotidien avec les enfants qu'elle accueille ; en rencontrant, pour planifier cette formation, Mr Patrice PIERRAT formateur à ***l'IRTS de Franche-Comté***, celui-ci explique à l'équipe la législation en vigueur pour les structures d'accueil petite enfance.

Dans le **décret d'août 2000 Art R 180-10**, il est stipulé que *les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui comprend les éléments suivants :*

- un projet éducatif pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être de l'enfant

- un projet social

- les prestations d'accueil proposées

- le cas échéant, les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique

- la prestation des compétences professionnelles mobilisées

- pour les services d'accueil familial, les modalités de formation des assistantes maternelle, du soutien professionnel qui leur est apporté et du suivi des enfants au domicile de celles-ci

- la définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement ou du service

- les modalités des relations avec les organismes extérieurs

L'équipe du ***Chat Perché*** possédait un projet éducatif élaboré lors de la création de la structure, plus forcément adapté et pas approfondit par l'équipe. Fort de ce constat, l'équipe décide d'écrire ce projet d'établissement référé dans ce décret ; il lui permettra de réfléchir sur ses pratiques actuelles quotidiennes et de pouvoir les transcrire par écrit afin d'avoir un texte de référence pour son travail auprès des enfants accueillis et avoir matière pour les discussions d'équipe. Ce travail permettra une symbiose entre les professionnels de l'équipe.

Ce projet est aussi destiné à tous les partenaires de la structure, qu'ils soient financiers, éducatifs, médico-sociaux, internes. Il leur permet de connaitre au mieux la structure, le fonctionnement, le public, les professionnels, les projets en place…

Le projet d'établissement du ***Chat Perché*** est composé du projet social et du projet éducatif : il y est regroupé ainsi toutes les demandes faites par le décret 2000, citées ci-dessus. Ce projet est en continuelle évolution, les chiffres, les modes d'accueil, de soins… évoluant au cours des années suivant la population accueillie, les orientations politiques, les professionnels présents, les remises en question de notre quotidienneté auprès des enfants et notre travail d'équipe.

1- LE PROJET SOCIAL

Le projet social est une vue géopolitique qui situe chaque structure d'accueil petite enfance dans son contexte historique et sociologique. C'est un état des lieux des structures d'accueil qui accompagne la politique petite enfance. Il permet de cerner les différents types de garde des enfants de 0 à 6 ans et d'évaluer la situation des structures d'accueil de la ville de Morteau.

1.1. Etat des lieux

1.1.1. Données générales

Morteau se situe dans la vallée du Doubs, le long des méandres du Doubs. Coulée dans son Val, la Communauté de Communes du Val de Morteau regroupe 8 communes (Morteau, Villers-le-Lac, Les Fins, Les Combes, Montlebon, Les Gras, Grand-Combe-Châteleu et le Bélieu) avec une population de 17 390 habitants.

Les 106 commerces que compte Morteau attestent de son rayonnement et de son rôle de bourg-centre.

Le tissu économique est très diversifié : sociétés dans l'industrie, artisans, banques, cabinets comptables, organismes de service et agences en douanes. En tout, la ville dénombre 457 raisons sociales.

Les principaux secteurs d'activités, outre le commerce, sont la sous-traitance automobile avec *BOURBON SA*, l'horlogerie et les microtechniques, héritières d'un savoir-faire traditionnel. Il est important de souligner également l'importance des scieries, des métiers du bois, des entreprises de salaison et de la chocolaterie *Klaus,* qui font la réputation de la ville. Il ne faut pas oublier que le secteur est frontalier à la Suisse, pays proposant des emplois dans les mêmes secteurs mais avec des salaires supérieurs.

On trouve pratiquement tous les grands services publics. Il y a tout d'abord un lycée de mille élèves qui contribue à renforcer la prédominance de la ville dans le pays horloger. On trouve aussi un hôpital local, la poste, une permanence de la sécurité sociale, une gendarmerie, la direction départementale de l'équipement, un centre fiscal, l'ANPE, la SNCF, EDF,... Aux institutionnels, s'ajoutent ambulances, taxis, agences de travail temporaire, agences immobilières, huissiers, notaires, avocats, etc.

La Communauté de Communes du Val de Morteau est un secteur dynamique, qui semble offrir un niveau d'emploi fort. Face à ce dernier, la question de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans est incontournable.

1.1.2 Démographie

Morteau regroupe un peu plus de 6 779 habitants et est en grande partie frontalier avec la Suisse. De nombreux indicateurs lui confèrent la situation démographique la plus favorable de la région, juste devant celui de Pontarlier. Ses habitants sont majoritairement jeunes et actifs, principalement ouvriers. Son territoire est très attractif, et sa population s'accroit à un rythme 3,5 fois plus élevé que la région ou le département du Doubs. Enfin, c'est le bassin où le chômage est le moins présent.

Ici sont présentés différents chiffres de la démographie de Morteau et de la Franche Comté.

1.1.2.1 Généralités

En 2011	*Morteau*	*Franche Comté*
Nombre d'habitants	6779 *(+1.4% en 12 ans)*	1 173 539 *(+0.4% en 12ans)*
0-15 ans de la population totale	15.8%	7.2%

L'évolution de la population de la ville est de +1.4% sur les 12 dernières années. La population des 0/6 ans représente 6.3%.(la moyenne nationale se situe à 7.7%)

Le niveau de population des 0-6 ans renforce la nécessité de mode d'accueil petite enfance.

1.1.2.2 Profil des familles

En 2011	*Morteau*	*Franche Comté*	*France*
Familles Monoparentales des ménages	14%	7.6%	8.4%
Couples avec enfants des ménages	38.9%	26.2%	26.5%

Plus de 53% des familles de Morteau sont des familles avec enfants. Le taux de familles monoparentales étant de 14%, donc assez fort, il est important d'être attentif à l'accueil des enfants ressortissant de ces familles.

1.1.2.3 Profil socioéconomique

En 2011	*Morteau*	*Franche Comté*
Population active 25-49 ans avec emploi	90.9%	91.5%
Taux de chômage	9%	8%
Taux d'activité des femmes 25-49 ans, dont temps partiel	91.8%	86.8%

La population active ayant un emploi représente 95.5% de la population de Morteau. Le taux de chômage de Morteau est de 9%.

Nous avons ici un taux de chômage faible, mais nous avons aussi la volonté que la structure puisse bénéficier au delà des enfants dont les parents travaillent, aux enfants dont seul un parent travaille ou dont les parents sont au chômage.

La majorité des actifs sont ouvriers mais il est important de souligner que lors des 10 dernières années, la part de cette catégorie socioprofessionnelle a diminué de 21% sur la ville, et que cette baisse se constate également chez les artisans, commerçants, chefs d'entreprise. (La même évolution est constatée sur la Communauté de Communes)

Pour ce qui est du taux d'activité des femmes de Morteau 77.2% ont un emploi, dont 20.3% à temps partiel.

Par ces données démographiques, nous avons la volonté que la structure soit adaptée le mieux possible aux différents besoins et attentes de la population en termes de :

- mode de garde pendant le travail des parents
- ouverture, socialisation
- lien social, temps pour soi, temps pour souffler… pour les parents qui ne travaillent pas

Nous cherchons aussi à veiller le plus possible au mixage social au sein de la structure.

1.1.2.4 Evolution démographique

En 2013	***Morteau***	***Moyenne de villes***
Nombre de naissances	100	22

Le nombre de naissances est plus élevé à Morteau que la pluparts de la moyenne de ville.

Même si une baisse du taux de natalité est observée depuis ces 10 dernières années, nous pouvons remarquer que le taux est encore supérieur à la moyenne nationale.

Forts de ces constats, nous pouvons dire que Morteau est un territoire vivant. La population des 0/6 ans représente un pourcentage au-dessus de la moyenne nationale: nous pouvons donc dire que la population du Val est jeune et que de ce fait, l'existence de modes de garde est confirmée.

La diversité des activités économiques maintient le taux de chômage en-deçà de la moyenne nationale. De plus, le taux d'activité des femmes est supérieur à la moyenne ainsi que celui du nombre de femmes travaillant à temps partiel ce qui nous amène à penser à un mode de garde régulier et modulable.

La nationalité étrangère la plus représentée sur le secteur est la communauté turque ; elle a migrée sur le secteur suite à un besoin de main d'œuvre dans les années 1970. Il est aussi important de souligner que 313 personnes ont la nationalité française par acquisition. La population étrangère du secteur est intégrée et n'est pas regroupée en citées.

Nous cherchons à intégrer ces communautés étrangères dans notre structure, que les parents et enfants étrangers puissent au mieux être accueillis, reconnus et qu'ils puissent se sentir intégrés en fréquentant ***Le Chat Perché***. Nous veillons ainsi à un mixage culturel au sein du multi-accueil. Les traditions culturelles ou religieuses peuvent être respectées si elles sont en adéquation avec la collectivité.

Il est aussi incontestable que de nombreuses familles viennent d'autres régions françaises du fait de la proximité de la Suisse et que ces familles n'ont pas de parents proches pour garder leurs enfants régulièrement ou occasionnellement. Nous faisons notre maximum pour que ces familles trouvent un soutien et un mode de garde adapté à leurs besoins ou les conseillons en conséquence.

1.2. Les structures d'accueil petite enfance

1.2.1 Le Chat Perché

1.2.1.1 Actuellement

Aujourd'hui, ***Le Chat Perché*** est un multi-accueil regroupant différents services de modes de gardes pour les enfants de 2mois1/2 à 6 ans :

- *un accueil permanent*, du lundi au vendredi, pour les enfants de 2 mois1/2 à 4 ans, de 6h45 à 18h
- *un service d'accueil occasionnel*, du lundi au vendredi pour les enfants de 2 mois ½ à 6 ans de 6H45 à 18h
- *un service extrascolaire* de 16h30 à 18h pour des enfants de l'école maternelle du centre et de l'école maternelle Jeanne d'Arc dans la mesure des places disponibles en accueil régulier et occasionnel.
- *un accueil de loisirs* :
    - De 16 à 24 places à la journée ou demi-journée pendant les vacances scolaires (excepté Noël).

Pour en arriver là, ***Le Chat Perché*** a vécu différentes mutations au fil des années, évoluant suivant les besoins des parents et la politique petite enfance.

1.2.1.2 Historique

Le 24 septembre 1991, une halte garderie de 12 places est créée par une association parentale dans des locaux municipaux mis à disposition. Les enfants peuvent être accueillis le mardi, mercredi et vendredi après-midi. Cette structure est ouverte aux communes voisines.

La demande grandissant, la structure étend progressivement son amplitude d'ouverture hebdomadaire, à savoir :

- En 1992, ouverture le jeudi après-midi
- En 1993, ouverture le jeudi matin
- En1994, ouverture le vendredi matin
- En 1995, ouverture le mardi matin
- En 1996, une ouverture complète est alors proposée

En 1996, la halte-garderie devient multi-accueil avec un agrément de 18 places et la création d'un centre de loisirs 16/20 places fonctionnant pendant les vacances scolaires d'avril et de juillet.

En 1997, un service périscolaire s'ouvre sur le temps de midi (avec restauration) et sur le temps du soir.

En 2001, la structure des *« P'tites Canailles »* prend un nouveau tournant. L'association projette la création d'une crèche de 12 places, nécessitant des travaux importants. Ce dossier est alors transmis et repris par la mairie.

En septembre 2002, suite à l'augmentation de l'activité, la mairie décide de donner, après appel d'offre, la gestion du multi-accueil à l'association départementale ***ADMR*** (aide à domicile en milieu rural) ; en octobre 2002, la crèche ouvre ses portes.

.

De 2002 à 2005, l'ouverture du centre de loisirs s'est progressivement faite pendant toutes les vacances scolaires.

Au 1er octobre 2007, la halte garderie ouvre tous les matins (sauf le mercredi matin qui reste fermé) pour 18 enfants contre 12 précédemment, ceci grâce au remaniement des horaires du

personnel. Ainsi, la capacité d'accueil est de 18 enfants lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et de 12 enfants le mercredi après-midi.

Du fait de la nouvelle tarification de la CNAF avec la mise en place de la PSU (prestation de service unique), le coût horaire est calculé suivant les revenus et le nombre d'enfant à charge, et est applicable dans toutes les structures d'accueil. Le mode multi-accueil est accessible à tous quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. Il permet une dynamique de travail, une conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, un soutien aux familles et offre un droit au temps libre pour les parents.

1.2.3 Les autres services petite-enfance dans la Val de Morteau

Dans la Communauté de Communes, d'autres services existent et accueillent les enfants de moins de 6 ans ; elles permettent une complémentarité avec le ***Chat Perché***, surtout au niveau du périscolaire, service présent dans les communes rurales.

- Morteau

**Périscolaire :*

Dés 2 ans1/2, l'école privée Jeanne d'Arc, les écoles publiques Bois Soleil, Centre et Pergaud disposent d'un périscolaire midi avec restauration Un accueil périscolaire matin dès 7h00 est mis en place par la ville pour les élèves des écoles Bois Soleil, Centre et Pergaud.

**Le relais petite enfance* :

Géré par l'association Morteau petite enfance comme le multi accueil; les animatrices accompagnent parents et assistantes maternelles dans leurs différentes démarches et proposent des activités diverses tout au long de l'année. Leur local se trouve à la *Maison de l'Enfance le Chat Perché.* Elles participe à la commission d'attribution des places de crèche pour pouvoir accompagner au mieux les familles.

**Micro crèche « le petit chat perché » :*

La micro crèche est aussi gérée par l'association Morteau petite enfance et est dirigé par la même directrice que la maison de l'enfance 'le chat perché ».

**Micro crèche « l'éveil des doudous »* de gestion privée.

- Les Fins

**Arc en Ciel multi accueil (géré par l'association ADAEJ 25s)*

- Une micro crèche de 12 places pour les enfants de 0-6 ans
- Un centre de loisirs d'une capacité de 28 enfants pour les 4-12 ans, fonctionnant le mercredi après-midi ainsi que durant toutes les vacances scolaires en journées complètes
- Un service de périscolaire midi de 11h30 à 13h30 pour 20 enfants de moins de 6 ans, et un périscolaire soir de 16h30 à 18h pour 8 enfants de 4-12 ans.

**Micro crèche les petits Finauds* de 10 places de 6h30 à 19h00.

- Villers-le-Lac

**Les Petits Lutins Multi-accueil (gestion municipale)*

- Un service multi accueil de 24 places de 6h30 à 18h30, du lundi au vendredi, pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans.
- Un service d'accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 6 ans avec 20 places pour l'accueil du matin, 30 places à midi et 20 places le soir. Ce service fonctionne également le mercredi et les vacances scolaires avec 16 places.

➢ Montlebon

Un accueil périscolaire est mis en place par la commune et gérée par celle-ci; les enfants y sont accueillis dès 3 ans et ce jusqu'au CM2 ; 100 places sont disponibles en tout avec spécifiquement 5 places pour les 3-6 ans le matin (7h15-8h30), 10 places pour le midi (11h30-13h30) et 10 places pour le soir (16h30-18h)

Un multi accueil de 24 places a fait son apparition en septembre 2015 et remplace la micro crèche les Brindilles.

➢ Les Combes

- Accueil périscolaire *(géré par l'association ADMR de Gilley)* matin, midi et soir (7h30-8h30, 11h30-13h30, 16h30-18h30) avec 10 places pour le matin et le soir dont 4 pour les moins de 6 ans et 30 places le midi dont 10 pour les moins de 6 ans.

➢ Grand Combe Châteleu

- Micro crèche de 10 places gérée par l'ADMR ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans révolu.

➢ Gilley

- *Micro crèche « Let Minyos »* de 10 place gérée par l'ADMR ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à18h30 pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans révolu.
- *Un accueil périscolaire* géré par l'ADMR ADAEJ

On peut souligner ici la place de l'*ADMR* au sein de la Communauté de Communes du Val de Morteau, avec la gestion de deux multi-accueils, 3 micro crèche et de 2 accueil périscolaire.

Si plusieurs communes ne sont pas dotées d'accueil périscolaire pour répondre au besoin d'accueil des enfants de 3 à 6 ans, Morteau, chef-lieu de canton propose une palette d'accueil plus diversifiée.

1.3. Partenariat

La structure ***Le Chat Perché*** est financée par la ville de Morteau (propriétaire aussi des locaux) ainsi que par la CAF, la CNAF et la MSA. La CAF et la MSA versent directement des prestations (PSU) au gestionnaire (ADMR) en fonction du nombre d'heures et de l'âge des enfants. ***Le Chat Perché*** est géré par l'association ADMR Morteau petite enfance, située à Valdahon. C'est cette association qui gère le budget alloué par la ville et emploie le personnel nécessaire au bon fonctionnement de la structure.

Par différents projets, pour son fonctionnement quotidien, par besoin de guidance des parents vers des institutions spécifiques, ***Le Chat Perché*** est partenaire de différents établissement et institutions.

1.3.1 Dimension socioculturelle

Direction Départementale de Jeunesse et Sport

C'est une instance de contrôle et un législateur concernant le centre de loisirs.

Ecoles de la ville

Particulièrement avec les écoles maternelles du Centre et Jeanne d'Arc dont nous accueillons des enfants en périscolaire midi (centre uniquement) et soir. Pour les

autres écoles, nous les accueillons lors de la fête du livre de jeunesse de la ville de Morteau, sur le stand petite-enfance que nous animons.

- **Médiathèque (gérée par la ville)**

Partenaire culturel, nous mettons conjointement en place un projet autour du livre pour les enfants de la structure chaque année avec l'intervention de la bibliothécaire ; de plus, nous animons le stand petite-enfance de la fête du livre citée précédemment, cela en collaboration avec la bibliothèque de la ville.

- **Ludothèque (gérée par Familles Rurales)**

Par le prêt de jeux divers à l'année que ce soit pour les enfants fréquentant les services halte-garderie ou crèche, mais aussi à chaque centre de loisirs organisé. La ludothèque participe aussi à la fête du jeu et du jouet organisée par la MJC chaque année, et aussi à la fête du livre de jeunesse de la ville de Morteau : nous animons conjointement le stand petite-enfance de cette manifestation.

- **M.J.C. de Morteau** (implantation géographique à ~ 150 m du ***Chat Perché***)

En ce qui concerne les centres de loisirs, nous nous complétons avec ce partenaire : la MJC accueille les enfants de 6 à 18 ans alors que ***Le Chat Perché*** organise les centres de loisirs maternels pour les 4-6 ans. La MJC organise également diverses animations pour les enfants au cours de l'année, auxquelles nous pouvons participer. Le relais parents-assistantes-maternelles implanté sous le même toit que le multi-accueil, est géré par la MJC.

1.3.2 Réseau Médico-social

- ***PMI***

Cette instance a donné l'agrément d'ouverture et de fonctionnement du ***Chat Perché***. Elle est aussi une référence pour les structures petite-enfance ; elle est garante de l'application de la législation dans ces différentes structures.

- ***ASE***

Des enfants placés par cet organisme dans des familles d'accueil, peuvent être accueillis au ***Chat Perché***.

- ***CMS***

Il est un partenaire dans l'accompagnement de familles en difficultés.

- ***SESSAD***

Le ***Chat Perché*** est amené à travailler en collaboration avec, dans le cadre d'accompagnement d'enfants fréquentant à la fois le SESSAD et la halte garderie

- ***CAMPS***

Il est lui aussi un partenaire important dans la prise en charge d'enfants présentant des troubles du développement.

- ***L'hopital de jour***

Il est un partenaire dans le cadre de l'accueil d'une enfant porteuse de handicape accueilli depuis sa naissance chez nous.

1.3.3 Etablissements de formation

- ***IRTS Besançon***.

Il s'agit d'un établissement formateur de professionnels (éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisés…) qui sont amenés à faire des stages au sein du ***Chat Perché***, mais aussi d'un interlocuteur dans le cadre de formation du personnel du multi-accueil.

- ***IFSI Pontarlier***

Qui forme des infirmières et aides-soignants.

- ***Maison familiale des Fins***

Qui propose des BEP carrière sanitaire et sociale

- ***Lycée St Joseph, Les Fontenelles***

Qui propose lui aussi des BEP ou Bac pro carrière sociale mais aussi de la formation adulte (DEAVS).

- ***LEP Toussaint Louverture de Pontarlier***

Qui propose divers diplômes comme les BEP sanitaire et sociales.

- Autres écoles dont nous accueillons des stagiaires…

Des stagiaires de ces centres de formation sont régulièrement accueillis ; l'équipe les aide dans leur cursus par une observation du travail de terrain et ainsi pouvoir faire un lien entre la théorie et la pratique.

L'étude des données sociologiques du Val de Morteau, nous a permis de montrer l'importance de la présence d'une structure d'accueil petite-enfance. Nous avons ainsi pu démontrer que ***Le Chat Perché*** est implanté et a su évoluer suivant les besoins ressentis des modes de garde et l'évolution de la population.

Nous pouvons maintenant nous concentrer sur les objectifs éducatifs de la structure.

2- PROJET EDUCATIF

L'équipe du ***Chat Perché*** a cherché à réinterroger ensemble ses pratiques afin de leur redonner du sens et de parvenir à mettre par écrit une trame qui lui permet de suivre une cohésion.
C'est dans cette dynamique que le projet éducatif a été conçu, en s'efforçant de mettre en avant dans chaque point l'état d'esprit dans le lequel travaille l'équipe au quotidien.

2.1. Le cadre d'accueil

L'article 180-9 du décret 2000 précise que : *« les locaux et leur aménagement doivent permettre la mise en œuvre du projet éducatif. Les personnels des établissements doivent pouvoir y accomplir leurs tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort, en en portant aux enfants une attention constante et en organisant de manière adaptée à leurs besoins les repas, le sommeil, le repos, les soins corporels et les activités de jeux et d'éveil. L'aménagement intérieur des établissements doit favoriser en outre l'accueil des parents et l'organisation de réunions pour le personnel. »*

Au ***Chat Perché***, l'accueil des enfants se fait dans des locaux que toute l'équipe, du personnel technique au personnel éducatif, tient à rendre et laisser propres, accueillants, adaptés et aménagés aux différents besoins de l'enfant au cours de son accueil, décorés, colorés, sécurisés. Les professionnels sont disponibles pour accueillir enfants et parents, ainsi que pour ouvrir la discussion. Les informations transmises sont notées dans un cahier adéquat, outil majeur de la communication dans l'équipe.

Le personnel s'efforce de donner aux enfants des repères spatio-temporaux par un aménagement de l'espace identique : ainsi les enfants se repèrent et retrouvent leurs jeux.

Pour que l'enfant se sente connu et reconnu au ***Chat Perché***, il est accueilli personnellement et appelé par son prénom, aucun surnom genré comme « ma belle » « mon costaud » ; de plus, notamment en accueil régulier, il retrouve son casier, repéré par un dessin, qu'il retrouve également sur son box à chaussures et son porte-manteau. Aucune distinction sexuée ne sera faite, même par des compliments qui pourraient passer inaperçus. Il est aussi important que le personnel annonce son arrivée en disant bonjour, en donnant de nouveau son prénom si nécessaire. Lors du départ d'un professionnel, il est aussi important de l'annoncer et de dire aux enfants ce qu'il fait (s'il rentre ou s'il va dans un autre service de la Maison de l'Enfance…) Le personnel adapte ses attitudes envers les parents et les enfants, dans le respect de chacun et de tous avec politesse. Pour réduire au maximum les stéréotypes de genre nous favorisons les pratiques d'accueil égalitaire. Il est important de lutter contre le réflexe de transmettre différemment selon si c'est le papa ou la maman, afin que l'enfant ne s'enferme pas dans une image toute faite de l'homme ou de la femme davantage fait pour telle ou telle tâche.

2.2. Accueillir l'enfant et ses parents

Au ***Chat Perché***, l'équipe accueille les parents, les enfants, les stagiaires et les partenaires. Lorsqu'elle accueille, elle accueille une relation, une singularité et une histoire : des valeurs, une déontologie. Pour respecter l'individu, les professionnels ont plusieurs moyens : être disponibles, être à l'écoute, l'observer, communiquer.

En accueillant les enfants, l'équipe accueille aussi le projet éducatif des parents qui peut être différent selon leur milieu social, culturel et économique. Leur représentation du

monde ou la manière d'éduquer va être différente. Le fonctionnement de la famille va informer les professionnels sur ce que l'enfant va être. Même par le choix du mode de garde, les parents dévoilent un volet de leur projet éducatif : ils choisissent la collectivité pour une ouverture ou l'assistante maternelle pour le cocon familial par exemple. Il est donc important d'avoir un maximum d'informations sur la famille pour cerner le public accueilli.
L'accueil en surnombre est de 115% et permet donc d'accueillir jusqu'à 41 enfants simultanément, en respectant le taux d'encadrement de 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marche pas et de 1 pour 8 qui marchent. Ce sans dépasser 100% de la capacité horaire hebdomadaire.

2.2.1. La première demande

La demande d'accueil est cernée par la direction afin de pouvoir faire une proposition adaptée à la demande des parents tout en tenant compte du fonctionnement du ***Chat Perché***. C'est un temps d'écoute et de partage.

Il est d'abord proposé un rendez-vous à la famille où la directrice écoute sa demande, puis lui explique le fonctionnement des différents services, les fait visiter et voit avec le ou les parent(s) quelle serait la solution, la mieux adaptée. Pour les demandes d'accueil régulier, un dossier de préinscription est remis aux parents, et celui-ci sera étudié lors de la commission crèche[1].

2.2.2. L'adaptation

L'adaptation est l'accueil d'une relation, d'un environnement familial, une adaptation mutuelle enfant/parents/professionnels ; pour l'équipe, c'est aussi faire connaissance avec la famille. C'est une prise en charge individualisée et personnalisée de l'enfant et de sa famille. Elle suppose des échanges d'informations, des questionnements concernant le rythme de vie, l'environnement familial, les habitudes alimentaires, de sommeil… de l'enfant.

Lors de cet accueil, la famille aussi recueille des informations, notamment sur le fonctionnement de la structure.

Ce temps d'adaptation doit permettre à l'enfant et à sa famille une séparation sereine : en effet, l'entrée en collectivité peut déstabiliser l'enfant par rapport à ses repères.

L'adaptation se fait en trois temps :

- Un premier temps d'une demi-heure : l'enfant avec son ou ses parents et une référente de la structure : cette dernière recueille un maximum d'informations auprès des parents concernant l'enfant et son environnement : repas, sommeil, fratrie, remarques particulières, son temps de présence dans la structure (cf. fiche d'adaptation en annexe). En échange, la référente donne des informations sur le mode de fonctionnement : horaires, repas, changes, organisation… Ce premier temps d'échange permet d'entrer en relation avec l'enfant et le parent.

- un deuxième temps d'une demi-heure où l'enfant reste sans ses parents au ***Chat Perché*** : étant consciente de cette première séparation enfant-parent, l'équipe reste vigilante en étant rassurante afin que ce temps se passe tout en douceur. Dans ce

[1] **La commission-crèche** est constituée d'un responsable de la ville de Morteau, d'un responsable de l'ADMR et d'un responsable de la structure. Elle se réunit en moyenne tous les trois mois. Son rôle est d'analyser et étudier les dossiers de demandes d'inscription, de garantir un traitement équitable de ces demandes, de permettre de trouver une solution dans les difficultés rencontrées dans le cadre de l'accueil des enfants, d'intervenir lors de relations conflictuelles avec les familles et de réexaminer les dossiers, notamment lors de changement de situation familiale.

deuxième temps, une relation plus privilégiée va se créer entre les professionnels et l'enfant par les moyens d'échange de paroles, pendant des temps de jeux, de lecture… Il parait important que ce premier temps de séparation n'excède pas une demi-heure : l'enfant n'a pas la même notion du temps que nous : ainsi il pourra prendre conscience que ses parents reviennent vite. C'est aussi pour que l'enfant sache que s'il est présent au ***Chat Perché***, c'est pour passer un bon moment.

- un troisième temps d'une heure où l'enfant reste aussi sans ses parents : toujours avec la référente, l'enfant va petit à petit découvrir le lieu, l'entourage (autres enfants et les adultes), les jeux… Cette première heure est un cap qui permet aux professionnels d'évaluer si l'enfant pourra rester plus longtemps la prochaine fois.

L'équipe veille aussi à laisser de la souplesse dans le déroulement de l'adaptation pour que chacun le vive le mieux possible. Ainsi, elle n'est pas imposée mais vivement conseillée et parfois réadaptée fonction du contexte (enfants habitués à la collectivité, vacanciers, enfants déjà scolarisés…).

REMARQUE : un professionnel référent veillera à transmettre les informations qu'il détient et ouvrir la relation de l'enfant à ses collègues (une fiche d'adaptation reste par ailleurs disponible pour l'équipe en cas de besoin). Un cahier individuel est mis en place pour chaque bébé jusqu'à leur 1 an afin d'avoir un meilleur suivi entre la crèche et la maison.

Les trois temps d'adaptation seront choisis en fonction du rythme de l'enfant et des disponibilités des parents et de la structure ; ainsi, les professionnels veillent à ne pas programmer deux adaptations sur la même demi-journée pour ne pas que ce soit un travail trop lourd pour l'équipe présente, puis veillent aussi aux horaires : pas d'adaptation pendant le temps du goûter par exemple.

2.2.3. L'accueil au quotidien

L'accueil se fait tout au long de la journée **sauf entre 9h15 et 10h30** et entre **14h00 et 15h00** temps réservé à la mise en place d'activités et de temps privilégiés avec les enfants et **durant les temps de repas** 12h15 à 13h30 et 15h45 à 16h15, à l'arrivée et au départ de chaque enfant et de son parent en tenant compte de leur singularité.

Il est important de se dire bonjour, d'accueillir et de s'accueillir. Nous sommes attentifs aux ressentis, aux inquiétudes et au questionnement de chacun.

Au niveau des parents : être attentifs à leur ressentis du moment, leurs inquiétudes et à leur questionnement. Nous accompagnons l'enfant dans sa démarche de découverte, d'éveil en proposant des jeux et activités et en étant à l'écoute de ses besoins. De la même façon, nous veillons à présenter l'enfant au groupe et aux adultes présents. Nous veillerons à ne pas faire de distinction sexuée, là aussi entre le papa ou la maman en procédant de la même manière.

Dès **8h00**, **il est demandé aux parents que tous les enfants aient pris leur petit-déjeuner et soient habillés pour la journée.**

2.2.3.1. Accueil des réguliers

L'enfant venant régulièrement aura plus besoin de son temps de sommeil, de repères spatiaux-temporaux pour se construire et avoir un rythme de vie adéquate à ses besoins et à son âge.

Dans ce mode d'accueil des habitudes se créent et peuvent parfois permettre d'échanger sur des sujets divers (autre que l'enfant).

2.2.3.2. Accueil des occasionnels

Au vu de la discontinuité de la présence, plus de temps est pris à l'accueil par rapport à la séparation, aux renseignements de leurs besoins pour la journée. L'équipe repose d'avantage le cadre, les limites. Cet enfant est là pour profiter de ce que peut lui offrir la collectivité (jeux, activités…) tout en respectant son rythme biologique (besoin de repos évalué par le professionnel).

2.2.3.3. Accueil après l'école

Un professionnel va chercher les enfants inscrits du soir. Pendant ces temps d'accueil, ils ont accès aux jeux disponibles de la structure.

2.2.3.4. Accueil de loisirs maternel

L'accueil de loisirs accueille 16 à 24 enfants de 3 à 6 ans pour les vacances scolaires en demi-journée ou journée complète.

La directrice, Marine Percherencier, titulaire d'un master en sciences de l'éducation est permanente et travaille en parallèle au sein du périscolaire de Gilley. L'équipe éducative est recrutée à chaque session de vacances (BAFA). Le centre se déroule dans les locaux de l'école maternelle du centre. Cette équipe se base sur le projet éducatif du *Chat Perché* mais elle a son propre projet pédagogique qu'elle écrit en amont de chaque session suivant le thème choisit pour la période (en rapport avec les fêtes et saison en général).

2.2.4. Accueil d'enfant porteur de handicap

L'accueil d'enfant porteur de handicap se fait, dès lors que cet accueil n'interfère pas sur la sécurité de cet enfant ou des autres enfants accueillis. Cet accueil se fait en partenariat avec les autres intervenants de cet enfant. Le temps d'accueil sera défini avec la directrice en fonction des besoins des parents, des possibilités d'accueil et bien sûr dans l'intérêt de l'enfant. L'équipe éducative intègre au mieux l'enfant dans le groupe et dans le déroulement de journée en privilégiant quand c'est possible les moments individuels qui leur apportent beaucoup. L'adaptation se fera de la même façon que pour les autres enfants.
Les pratiques seront ajustées au handicap grâce aux conseils des parents et autres partenaires (CAMPS, médecin, psychomotricienne, diététicienne…). Le référent santé, les parents et la directrice, se rencontrent en amont pour que l'accueil soit le plus adapté possible aux besoin de l'enfant.

2.3 Entre l'accueil individuel et l'accueil collectif

2.3.1 Temps de la quotidienneté

Nous prenons comme point de départ les 14 besoins fondamentaux de *Virginia Henderson*, à savoir :

- Respirer
- Boire et manger
- Eliminer
- Se mouvoir, se maintenir en bonne santé
- Dormir
- Se reposer
- Se vêtir, se dévêtir
- Maintenir la température du corps dans la limite de la normale
- Etre propre, protéger sa peau
- Eviter les dangers
- Communiquer avec ses semblables
- Agir selon ses croyances et ses valeurs

- S’occuper en vue de se réaliser
- Se recréer
- Apprendre

De façon générale le travail de l’équipe repose sur une complémentarité entre ce que font les parents et leur travail.

2.3.1.1. Le repas

Le repas est un moment privilégié entre l’adulte et l’enfant (échange de parole, regard). Pour que le repas se passe en toute harmonie, il est important de respecter le rythme de l’enfant ; en effet chaque enfant mange plus ou moins vite avec plus ou moins d’aide. Pour qu’il trouve un cadre sécurisant, l’enfant sera placé dans un endroit adapté à ses capacités (transat, chaise haute, petite chaise à table…). La présence de son doudou à ce moment peut le rassurer.

Animateurs et encadrants mangent avec les enfants, le repas est un moment privilégié entre l’adulte et l’enfant, ce temps de restauration fait pleinement partie du projet éducatif, c’est un temps d’échange, de détente et de plaisir qui permet d’accompagner l’enfant dans l’apprentissage et la conquête de son autonomie (se laver les mains, utilisation des couverts, se servir de l’eau, avoir un comportement adapté à table etc…), qui favorise la découverte de nouveaux plats, légumes et fruits (développe leurs connaissances diététiques, alimentaires et culturelles). Il contribue globalement au développement individuel de l’enfant et au savoir « vivre ensemble ».

Nous proposons aux enfants de goûter chaque aliment sans les forcer. Pour favoriser l’acquisition de l’autonomie, nous acceptons que les enfants mangent avec leurs doigts lors des premiers repas pris seul. Petit à petit l’apprentissage à la cuillère sera fait.

Les menus et goûters sont affichés chaque semaine dans le hall d’entrée.

2.3.1.2. Le sommeil

Le sommeil est important pour tout être humain, il l’aide à se construire, à récupérer, à intégrer les apprentissages vus dans la journée et est un facteur important dans la croissance. Il est fondamental de respecter au mieux le rythme propre à chaque enfant tout en gardant un certain calme propice. Ce calme est apporté par la présence d’un adulte avant la sieste et par la lecture d’une histoire pour les plus grands.

De façon générale un professionnel accompagne les enfants jusqu’à leur endormissement. Au-delà d’une ½ heure l’enfant qui ne dort pas peut être levé. Ce temps calme lui sera bénéfique pour le reste de la journée.

Les besoins de sommeil de l’enfant sont évalués de façon générale au cours de la journée par les professionnels présents qui jugeront de la nécessité de coucher les enfants fatigués.

Pour donner des repères sécurisants à l’enfant, chacun retrouve dans la mesure du possible le même lit au même endroit. Avant l’entré dans les dortoirs les enfants se déshabillent avec l’aide de l’adulte, passent aux toilettes et attendent calmement que tout le monde soit prêt. Les enfants se réveillent de manière échelonnée en fonction de leur rythme : nous leur demandons de se lever et de ne pas réveiller les autres par respect du sommeil de chacun.

Pour les bébés, nous nous efforçons de les coucher dans les mêmes lits pour qu’ils aient des repères. Nous poursuivons et respectons le rythme que l’enfant a à la maison et sommes à l’affût des signes de fatigues pour respecter au mieux ses besoins de sommeil.

2.3.1.3 Le change

Le moment du change est un temps individuel pour l'enfant. Le professionnel prévient l'enfant que sa couche va être changée en mettant des mots sur les gestes effectués. L'adulte se lave les mains avant et après chaque change et respecte un Protocol affiché dans les salles de change. Le change est effectué avec une lingette lavable, du savon et rinçage à l'eau. La fréquence du change varie en fonction de l'état du siège et de la fragilité de sa peau.

Le change sera effectué en préservant au maximum le développement psychomoteur de l'enfant. Les plus grands pourront monter à l'aide d'un petit escalier sur le plan à langer et l'équipe veille à basculer l'enfant sur le côté pour nettoyer le siège de façon à ne pas lui replier les jambes dessus et ainsi risquer de lui faire mal.

Si les parents sont demandeurs d'un autre protocole que celui-ci et qu'il est en adéquation avec la collectivité et avec la façon de penser de l'équipe, ce sont les parents qui fournissent le matériel nécessaire (lingettes, lait de toilette, coton…)

De part la disposition du matériel, l'intimité de l'enfant est respectée. Le change est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel durant lequel naissent des échanges et ainsi une proximité.

2.3.1.4 La propreté

Il est considéré que la propreté s'acquiert avec douceur.

Le pot est proposé dans la structure dès que les parents disent qu'ils le font à la maison ou si l'enfant est demandeur. En tant que professionnels, l'équipe peut le proposer si elle voit que l'enfant est intéressé ou en fait la demande ; si cet apprentissage n'est pas fait à la maison et qu'il est jugé que l'enfant est prêt, il en est discuté avec les parents. En règle générale, le pot ne peut être proposé à un enfant de moins de 18 mois : c'est seulement à partir de cet âge que le développement neuromusculaire de l'enfant permet le contrôle des sphincters.

2.3.2 Organisation d'une journée

2.3.2.1 Le jeu libre

Pendant le jeu libre, l'enfant doit pouvoir accéder seul au jeu désiré, il ne doit pas être dépendant de l'adulte. L'équipe veille à ce qu'il y ait le plus de choix possible de jeux :

- Jeux fonctionnels
- Jeux d'imitation
- Jeux d'encastrement
- Jeux pour bébés…….

L'adulte est présent pour la sécurité affective et physique de l'enfant. Il le contient du regard, l'observe, le surveille, fait respecter les règles, pose les limites. Il est aussi important que l'enfant puisse aussi ne rien faire…Ces temps d'« ennui » aide l'enfant à trouver ses propres moyens pour remplir cet espace-temps par des rêveries ou autre. L'équipe s'efforcera de ne pas tenter de remplir à tout prix ces moments de vide. Une présence réelle, contenante du regard, suffit à rassurer l'enfant qui pourra découvrir librement tout ce qui s'offre à lui.

Au niveau des jeux proposés, l'équipe veille à ce que là aussi il n'y ait pas de stéréotype mis en place, avec un principe de garçon au coin garage et filles au coin cuisine. Les poupons disponibles sont des 2 sexes, les déguisements sont variés. L'équipe est sensibilisée pour lutter contre les micro gestes répétitifs invisibles et inconscients qui peuvent catégoriser les enfants dans un rôle de garçon ou de fille. Des règles de base sont intégrées, comme le fait qu'un garçon comme une fille a besoin d'être consolé, que le petit garçon n'a pas à être fort

ou à se dépasser. Nous essayons au quotidien de déconstruire les stéréotypes de genre (filles « calmes », garçons « courageux ») pour éviter de limiter les enfants et les futurs adultes en devenir. Les paroles au-dessus de la tête des enfants ont aussi beaucoup d'importance.

2.3.2.2 Les activités encadrées

Des activités d'éveil variées qui permettent à l'enfant de s'épanouir sont proposées par les professionnels. Ces activités sont réfléchies, réalisées par l'équipe de professionnels, tout en tenant compte de l'âge de l'enfant, de ses besoins et de ses capacités. L'enfant est libre d'y participer ou non.

Les professionnels veillent à la gestion du groupe, que chaque enfant se sente respecté.

Les thèmes en rapport avec chaque saison peuvent servir de base de travail.

2.3.3. L'éveil artistique au multi accueil

L'éveil sensoriel est au quotidien dans les ateliers proposés aux enfants chaque matin et chaque après-midi
Le multi accueil se doit de garantir le droit à l'éveil artistique selon le dernier rapport de la défense de 2023. Les 1000 premiers jours rappellent aussi qu'il est essentiel de promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de la naissance à 3 ans dans les crèches.
L'équipe éducative n'a pas attendu pour mettre en place des activités d'éveil artistique avec les tous petits.
Des projets ont été mis en place et le sont chaque année pour favoriser l'éveil artistique et culturel. Comme la participation à la fête du livre, avec la rencontre d'auteurs, la découverte d'activités artistiques différentes.
Des échanges avec la médiathèque pour ouvrir l'enfant et les familles sur le livre dès le plus jeune âge. Dans ce même cadre des livres non sexués sont mis en avant. La médiathèque intervient une fois par trimestre à la crèche et nous nous y rendons fois par an avec un groupe d'enfants
Un projet avec un artiste, le collège et les enfants de la crèche pour une sensibilisation au Streets art.
Le musé voisin permet d'organiser suivant les expositions des visites.
Les intervenants extérieurs favorisent aussi la découverte d'art différents.
L'utilisation d'œuvres plastifiées permet de se familiariser avec des œuvres d'art.
L'utilisation de la terre glaise ouvre les enfants sur la sculpture, une matière nouvelle.
La mise en place hebdomadaire d'éveil corporel crée aussi une ouverture sur l'éveil corporel.
Une sensibilisation par affichage et mise en place de conférence permet de communiquer avec les familles sur les risques dus aux écrans et que le livre peut remplacer plus utilement et de façon ludique les écrans.
L'art est au quotidien autour des enfants, l'équipe veille à les y sensibiliser ainsi que les familles

2.4 L'accompagnement

2.4.1. Auprès des enfants

Les enfants qui fréquentent la structure vont pouvoir apprendre à vivre en collectivité, à se socialiser et ainsi favoriser la séparation parent/enfant.

Ils seront accompagnés dans

- leur demande de découvertes, d'éveil à travers le jeu libre ou les activités que nous leur proposons. Nous veillerons à ne pas mettre les enfants dans des positions qu'ils ne peuvent pas prendre seule (assis, debout, à table…).
- leur marche vers l'autonomie : elle est un grand thème qui évoque des pratiques différentes. Pour cela l'équipe se réfère à Maria Montessori *« Aide-moi à faire tout seul »*. Ainsi l'enfant pourra évoluer à son rythme et réussir à répondre seul à ses besoins. Tout est mis en place pour y répondre : matériel et mobilier adapté, lavabos et toilettes à hauteur, jeux à disposition sur les étagères… Dans nos paroles nous accompagnerons positivement l'enfant quand cela est possible ; ainsi nous privilégierons par exemple des phrases comme : « monte par l'escalier pour aller au toboggan » plutôt que « ne monte pas à l'envers » ou encore « avec ce jeu on joue sur la table » plutôt que ne le jette pas par terre ». Les règles seront énoncées le plus simplement possible pour aider l'enfant à les comprendre et les respecter.

Les professionnels leur apportent une sécurité physique, affective, sociale et cognitive, mais veillent à ne pas sur-stimuler l'enfant ; en fonction de son âge, l'enfant n'a pas les mêmes capacités à gérer telle ou telle situation.

Les enfants sont encouragés ainsi dans leurs premières acquisitions.

2.4.2. Auprès des parents

L'accompagnement des parents se fait tout au long de l'accueil de l'enfant au ***Chat Perché***. En communiquant avec eux sur les observations faites par rapport à leur enfant et par les différents renseignements qu'ils apportent au fur et à mesure, l'équipe les accompagne dans leur démarche éducative. De plus, s'ils ont des questions par rapport au développement, à l'alimentation ou tout autre sujet relatif à l'enfant, les professionnels sont là pour les accompagner, les guider, les conseiller ou même leur proposer de l'aide de partenaires éducatifs et sociaux si besoin. Il s'agit de coéducation où chacun coopère dans l'intérêt de l'enfant.

2.5 Démarches en faveur du développement durable

Pour réduire notre impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnels, nous déployons au sein du multi accueil de nombreux projets autour de 2 objectifs :

- La réduction de l'impact écologique par un choix adapté de matériaux et mobiliers et par une sensibilisation de l'équipe à la gestion responsable des déchets et des énergies
- La sensibilisation des enfants au respect de l'environnement par la proposition d'activités ludiques écologiques. Le monde de demain sera celui de nos enfants, en les sensibilisant dès le plus jeune âge, ils adoptent les bons gestes et bons réflexes très tôt.

Nous voulons nous engager dans cette démarche écologique, selon un principe de progrès continu depuis la crèche débutante à la crèche experte.

2.5.1. Ecologie et Petits Enfance : un duo gagnant

L'écologie est une valeur éducative que nous souhaitons transmettre aux enfants dès leur plus jeune âge. A travers des activités en lien avec la faune et la flore, nous les sensibilisons à la richesse de l'environnement et à l'importance de le protéger : observer le cycle de pousse d'une plantation, apprécier la cueillette et la dégustation des fruits du verger, élever des chenilles, les observer jusqu'à éclosion puis libération dans la nature, observer l'habitat des oiseaux venus nicher dans les arbres du jardin…, autant d'apprentissages que nous offre la nature.

Notre engagement écologique est omniprésent dans chacune des propositions pédagogiques faites aux enfants : au-delà de nos actions en lien avec la faune ou la flore. Par exemple, nous proposons de nombreuses activités basées sur le recyclage et la récupération de matériaux. Nous montrons ainsi aux enfants qu'il est possible de réaliser de magnifiques créations à partir de peu de choses et stimulons leur créativité. Cette démarche anti-gaspillage est un premier pas vers une consommation plus responsable. Car les bons réflexes s'apprennent dès le plus jeune âge.

A travers ces différentes activités, nous sensibilisons aussi les familles : les parents sont invités à prendre pleinement part à ces projets qui ont du sens.

2.5.2. Crèches responsables : des fournisseurs sélectionnés, des produits et des menus sains

Notre démarche de protection de l'environnement vise à améliorer la qualité de l'air dans nos établissements, à protéger la santé des enfants et professionnels, à proposer une alimentation saine, à réduire nos déchets…

Nous veillons donc naturellement à la qualité des produits que nous utilisons en crèche :

- Nous utilisons des produits d'entretien éco labellisés. L'eau ozoné a remplacé les produits plus polluants et irritants.
- Pour les repas, nous privilégions des produits de saison, locaux et limitons l'usage du plastique pour le matériel fourni aux enfants (couverts, verres…)

2.5.3. Respect de l'environnement: des projets et initiatives variées et originales

Pour compléter le socle commun d'actions fondamentales le multi accueil utilise un composte, pâte à modeler maison, tri etc.

Un jardin potager est mis en place pour éveiller les enfants au jardinage.

Notre conscience de l'urgence écologique et du rôle essentiel que nous avons à jouer pour offrir aux enfants et générations futures un monde meilleur est partagé par tous nos collaborateurs.

Les services supports du siège nous soutiennent activement dans cette démarche. Nous opérons une sélection rigoureuse de fournisseurs et partenaires répondant à nos exigences environnementales. Par exemple :

- Nous avons choisi nos prestataires pour les repas selon un cahier des charges stricts : des produits frais et locaux, du bio et des recettes fait-maison. La nutrition, enjeu de santé publique prioritaire, fait partie de nos engagements fondamentaux au même titre que l'écologie.
- Nous privilégions les produits réutilisables plutôt que le jetable (sur-chaussures, gants de toilette…) ainsi que des produits d'entretien éco labellisés.
- Nous choisissons du matériel et des jouets écoresponsables.

2.5.4. Réduire nos impacts sur l'environnement

Nous nous engageons à adopter des gestes responsables pour préserver notre planète : réduire et recycler nos déchets, sensibiliser les enfants et nos professionnels au développement durable, maîtriser notre consommation d'énergie et limiter notre empreinte carbone.

2.5.5. Réduire et recycler nos déchets

Réduire le gaspillage alimentaire

- L'ajustement des commandes au nombre réel d'enfants présents
- L'utilisation du compost

Trier et recycler nos déchets

Nous mettons en place le tri sélectif des déchets et y sensibilisons les enfants de façon ludique et par imitation.

Des activités d'éveil artistiques et des jeux fabriqués à partir d'objets du quotidien récupérés auprès des familles (briques de lait, boite d'œufs, cartons, bouchons…).

Réduire notre consommation de papier

Nous sommes engagés dans un plan de transformation digitale et un programme de dématérialisation pour réduire notre consommation de papier (inscriptions des familles, bulletins de paie, contrats…). Nous sensibilisons également nos équipes aux bonnes pratiques : réutiliser le papier comme brouillon, limiter l'impression des emails…

Supprimer le plastique

- Des barquettes de repas 100% recyclables, récupérées par le livreur Cuisine d'Uzel au rythme souhaité, une fois rincées en cuisine.
- Nous supprimons progressivement la vaisselle en plastique.
- Les gobelets en plastique ont été supprimés et remplacés par de petits verres et pour l'ensemble de nos fonctions support.

2.5.6. Sensibiliser les enfants au développement durable

Dans le cadre de notre projet éducatif et pédagogique, les enfants sont sensibilisés au développement durable au quotidien par des gestes simples : ramasser un papier et le jeter dans la bonne poubelle, utiliser les épluchures de fruits et légumes pour confectionner un compost et ensuite l'utiliser comme engrais pour le jardin pédagogique.

Nous avons aussi mis en place des caisses de conception Montessori pour favoriser la découverte de la nature.

2.6 L'espace extérieur, un espace à vivre essentiel

Nous avons la chance d'avoir 2 très grands espaces extérieur qui permettent aux enfants d'avoir un accès facile sur l'extérieur.

D'un côté à une cour en herbe avec un saule procurant de l'ombre naturellement sans structure de jeu ou autres éléments pour « juste » pouvoir prendre plaisir à « jouer avec rien » dans la nature. De l'autre côté une cour en macadam permet l'usage des draisiennes et autres véhicules. Une structure motrice est aussi à disposition des enfants. Un Vita bri est installé par la ville du printemps jusqu'au début de l'hiver pour permettre l'usage par tous les temps de l'espace extérieur.

Il est essentiel pour les enfants d'aller dehors c'est pourquoi il est prévu dans le déroulement de journée un temps spécifique tous les matins pour s'y rendre. Nous y allons aussi l'après-midi dès que le temps le permet.

2.7. Un travail d'équipe

2.7.1. Fiches de poste

Voir les différentes fiches de poste en annexe

L'équipe du ***Chat Perché*** est composée de plusieurs professionnels : des éducatrices de jeunes enfants, infirmières, auxiliaires de puériculture et des animatrices petite-enfance.

2.7.2. Organigramme

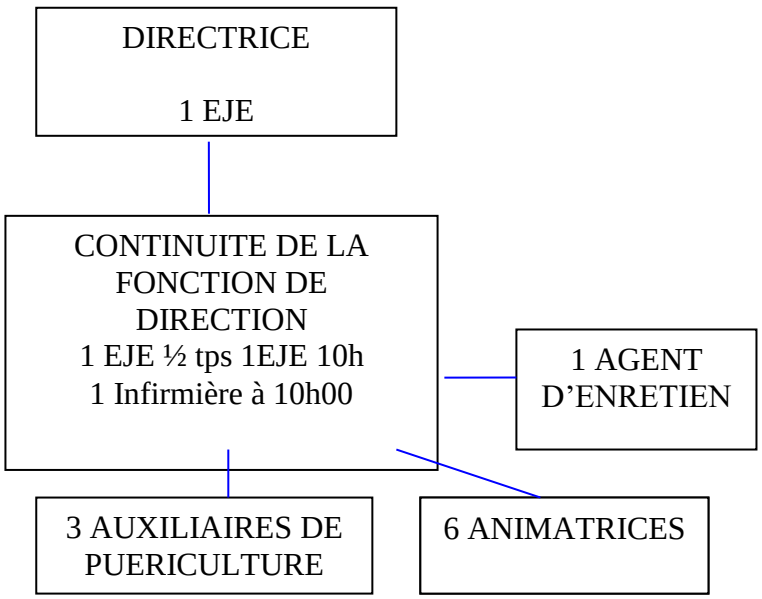

7.6 Équivalents temps plein

2.7.3. Les moyens de communication et de transmission

2.7.3.1 Entre parents et professionnels

- En accueil régulier : il y a un cahier de liaison individuel jusqu'au un an de l'enfant. Il permet d'assurer la continuité du rythme de l'enfant entre la maison et la structure. L'essentiel y est inscrit : sieste, repas, change, remarques particulières.

- Au delà des un an de l'enfant et pour les enfants accueillis occasionnellement, un cahier collectif est à disposition de l'équipe pour y noter les transmissions de l'accueil du matin, les temps de sieste, repas, les activités réalisées dans la journée, et les remarques particulières à donner aux parents le soir. Il est également utilisé pour les informations entre professionnels.

- Le téléphone et mail: prise de contacts au téléphone pour les rendez-vous, les réservations/annulations, renseignements divers…

- Diverses informations sont mis à disposition aux parents (les menus, les goûters, les activités réalisées …) : ils sont tenus de les lire régulièrement.

2.7.3.2 Entre professionnelles et les enfants

- Leur dire bonjour
- Se mettre à leur hauteur
- S'adresser à eux, leur demander si ça va, leur parler à la première et deuxième personne
- Se présenter, présenter les copains, les nommer
- Les écouter
- Respecter
- Au repas, nommer les aliments
- Au change, nommer les gestes, dire ce que nous faisons avec lui
- Proposer, réorienter si besoin

2.7.3.3 Entre professionnels

- Au cours de l'adaptation, il est recueilli diverses informations sur la famille, le rythme et habitudes de l'enfant à la maison. Ces renseignements sont conservés dans un classeur et mis à disposition pour toute l'équipe.

- Un groupe Whats App permet de faire les transmissions internes afin de perdre le moins d'information essentielles possible.

- Les membres de la direction se rencontrent une fois par semaine.

- Une fois par mois, une réunion d'équipe est réalisée : elle permet d'aborder les différents points de fonctionnement de la vie quotidienne du multi accueil. Ces réunions abordent aussi les difficultés que l'on peut rencontrer au quotidien. Un compte rendu est réalisé à l'issue de la réunion. D'autres réunions sont ponctuellement organisées avec les différents partenariats.

2.7.3.4 Entre les professionnels et la direction

Les entretiens professionnels individuels : réalisé une fois tous les deux ans, cet entretien permet d'échanger les points de vue sur le fonctionnement actuel de la structure, d'évaluer le parcours professionnel de chacun, d'effectuer le bilan des compétences de chacun et d'accéder à des formations proposées.

La direction est aussi disponible auprès de l'équipe pour l'écouter si besoin, faire le point, aborder un problème…

2.7.4. Les projets

Divers projets sont mis en place :

Le projet jardinage

Le projet médiathèque à la découverte du livre

Le projet autour des histoires
Le projet intergénérationnel

2.7.5. La formation professionnelle

Lors des entretiens individuels, diverses formations sont proposées et/ou demandées aux membres de l'équipe. Ils peuvent être de différents ordres tels que la Validation des Acquis d'Expérience (VAE), des formations pour la gestion administrative, formation de tutorat, de l'hygiène...etc.

Pour répondre aux besoins ou aux demandes de formation, chaque professionnelle peut bénéficier d'un droit à la formation par le biais de son compte formation.

Toute l'équipe remet à niveau son AFPS (attestation de formation aux premiers secours) chaque année.

L'analyse de la pratique est mise en place depuis 2024 à raison de 6h00 annuelles. Cette analyse permet à l'équipe d'avoir un temps poser pour questionner sa pratique et être entendu dans ses difficultés au quotidien.

2.7.5. Les stagiaires

Le ***Chat Perché*** accueille régulièrement des stagiaires sous convention, de différents niveaux (CAP Petite Enfance, infirmière, EJE, BEP sanitaire…). C'est en fonction de ces niveaux que la durée des stages varie, en général de 3 semaines à 20 semaines. La structure accueille aussi les stages découverte de quelques jours.

Une plaquette de bienvenue *(cf. en annexe)* présentant la structure, est donnée aux stagiaires avant leur arrivée : elle permet de leur présenter la structure et de leur donner des informations préalables pour un bon déroulement de leur stage. Ils reçoivent aussi une feuille avec les droits et devoir du stagiaire qui est à rendre signé en début de stage pour qu'ils sachent ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire et rappelant les règles instaurées au chat perché.

Afin de satisfaire au mieux à l'accueil des stagiaires, des membres de l'équipe ont suivi une formation de tutorat. Chaque stagiaire est encadré par un professionnel référent, cependant, toute l'équipe est impliquée dans le suivi de chaque stagiaire accueilli au *Chat Perché.*

2.8 Les partenaires

2.8.1 Partenaires dans le cadre du projet éducatif :

- *la médiathèque* ***:***
  - ouverture sur l'extérieur
  - découverte de la bibliothèque ; situation géographique et fonctionnement.
  - découvrir le livre, lui donner une valeur.
  - emprunt de livre pour la structure.
  - Partenariat lors de la fête du livre.
- *La ludothèque :*
  - Location de jeux (convention signée entre la structure et la ludothèque)
  - Partenariat lors de la préparation de la fête du jeu et du jouet
- *Mairie de Morteau à l'occasion de la fête du livre :*

    - Proposer une animation aux enfants des classes de maternelles.
- *MJC (maison de la jeunesse et de la culture),*

- Relais petite enfance (RPE). Partenariat pour la proposition de conférences d'accompagnement à la parentalité. Partenariat pour la mise en place de temps familiaux (fête du jeu et du jouet). Participation à certaines des animations mises en place par le RPE
- *Ecoles Jeanne d'Arc et centre :*
  Accueil d'enfants après l'école et utilisation des locaux de l'école maternelle du centre pour l'ALSH.

2.8.2 Partenaires financier :

- *Mairie de Morteau :*
    - Financeur principal et propriétaire des locaux.
- *CNAF*
    - Versement de prestation à la municipalité dans le cadre du contrat enfance et jeunesse.
- *CAF*
    - Versement de prestations de service (PSU et PSO) au gestionnaire.
- *MSA :*
    - Versement de prestations de service au gestionnaires pour les enfants ressortissant MSA.
- *Les familles :*
    - Paiement des heures de gardes selon un barème définit par la CAF en fonction des revenus.

2.8.3 Partenaires internes :

- *ADMR* :
    - Gestionnaire du multi accueil.
    - Il donne l'orientation politique petite enfance et est porteur du projet par la validation qu'il en donne.
    - Emploie de TISF (travailleuse d'intervention sociale et familiale) lors de remplacements.
- *RPE :*
    - Dans les mêmes locaux, ce qui permet d'orienter vers eux des parents dont nous n'arrivons pas à satisfaire le besoin de garde et inversement
- *Commission de parents* :
    - Elle se réunit deux fois par an afin de présenter aux parents désirant s'investir dans cette commission, un bilan moral et financier, les statistiques de fréquentation et de pouvoir discuter autour de leur questionnement par rapport au fonctionnement…Cette commission permet de donner la parole aux parents afin qu'ils soient acteurs de ce qui se passe au sein du multi accueil. Ils sont aussi appelés à intervenir lors de nos temps forts (fête de noël, manifestation locale).

2.8.4 Partenaires médico-sociaux :

- *CMS, SESSAD, IME, CAMPS, CGI*

    - Partenaires lors de synthèse d'enfants suivis qui fréquentent la structure et de familles aidées
    - Orientation de familles en difficultés.
- *PMI* : représenté par un médecin qui veille au respect des lois et des textes.
- *Médecin* rattaché à la crèche, Dr Durand et référente santé, Virginie Pugin, infirmière DE.
    - Validation des protocoles.
    - Appel en cas de question de santé, d'urgence
- *Médecine du travail* : visite médicale régulière du personnel et informations pratiques. Evaluation des bonnes conditions de travail.

2.8.5 Instances de contrôle :

- *Jeunesse et sport* : concernant la législation des CL.
- *Conseil général* par l'intermédiaire de la P.M.I. (Protection maternelle infantile) : agrément de fonctionnement et contrôles.

2.8.6 Autres partenaires :

- *Le château d'Uzel :*
    - Traiteur, mise en place de repas adaptés à notre public en liaison froide.
- *Différents établissements nous confiant des stagiaires.*
- *Autres partenaires suivant les projets mis en place.*

3. Le référent santé et accueil inclusif

Le référent, Virginie Pugin, « Santé et Accueil inclusif » travaille en collaboration avec les professionnels de la structure, la maison médicale, les professionnels du service départemental de la PMI et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Ses missions :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ;
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles ;
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ;
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels ;
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles.

4.Une nécessaire évaluation

Quoi ?	Par qui ?	Comment ?	Quand ?
Le projet social : *questionner les données socio-économiques	*La direction	*en recueillant les données INSEE	*au recensement
*état des lieux des services petite enfance et partenaires	*La direction	*recherche des structures existantes.	*à la remise en question du projet social
Projet éducatif :	*en équipe	*en questionnant et en réajustant notre pratique	*aux réunions d'équipe pour une réévaluation au mois de septembre.
Règlement intérieur	*la direction avec aval de la commission petite enfance	*relecture pour vérifier sa cohérence.	* En janvier de chaque année
Fiches de poste	*la direction	*travail avec la fédération ADMR	* Lors de l'évolution des postes et texte de loi.
Fonctionnement pratique de la structure (horaires…)	*La direction	*Questionnaire de satisfaction.	*1 fois par an

ANNEXES

1- Fiche d'adaptation en accueil occasionnel
2- Règlement intérieur
3- Protocole de change
4- Journée type en accueil occasionnel/régulier
5- Fiches de poste
    a. Directeur multi-accueil
    b. Educateur de jeunes enfants
    c. Auxiliaire de puériculture
    d. Animatrice petite enfance
    e. Directeur de centre de loisirs
    f. Animateur en centre de loisirs
    g. Agent d'entretien
6- Plaquette d'accueil des stagiaires